



Assemblée générale du 5 novembre 2020

Rapport moral et d'activités

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité des années précédentes. La session de janvier et l'assemblée générale en ont constitué les moments forts. Le nombre des adhérents est stable.

La session de février 2019 a porté sur « la gouvernance et le management de nos institutions et de nos établissements d'inspiration chrétienne. 126 personnes ont participé à la session, contre près de 140 en 2017 et 94 en 2018.

Ce fut une belle session, avec des interventions qui ont recueilli une très large satisfaction parmi les auditeurs. Les participants étaient majoritairement des administrateurs (55), des directeurs d'établissements (27), des religieux (25) ainsi que les conférenciers et partenaires (24). La faible représentation des directeurs et autres gestionnaires d'établissements interpelle : elle montre que la FNISASIC est d'abord une réunion de représentants des sièges sociaux des adhérents. Il faudrait réfléchir aux conditions d'une participation plus étroite des responsables d'établissements.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2019 a réuni 29 personnes et 32 pouvoirs sur 106 adhérents. En complément de la partie statutaire, le thème portait sur la démarche éthique. Les interventions de Monsieur Jean Ricot, philosophe, spécialiste en éthique médicale, et de Mesdames Monique Marin (Association Monsieur Vincent) et Olga Piou (ISATIS) ont été très appréciées.

°
° . °

Le site "Prenons soin" a été mis en ligne en juillet 2019, après une longue campagne d'adhésion menée par Ecclesia RH. En octobre 2020, le bilan est mitigé : alors qu'un millier d'établissements étaient espérés, seuls 361 figurent aujourd'hui sur "Prenons soin". Ils sont gérés par 44 institutions. Approximativement, quatorze institutions inscrites ne sont pas adhérentes de la FNISASIC. Une grosse dizaine d'adhérents de la FNISASIC n'ont pas souhaité s'inscrire sur le site. La fréquentation du site est en légère croissance depuis un an. Le nombre total de personnes qui ont visité le site depuis septembre 2019 est de l'ordre de 1500. La durée moyenne de présence sur le site est de 2 minutes. En septembre 2020, 141 personnes ont visité le site de façon très rapide en moyenne. Il est difficile de savoir dans ces conditions quelle a été son utilité effective pour ces visiteurs.

Prenons soin a été créé dans un double objectif :

- permettre aux familles qui recherchent un établissement d'inspiration chrétienne de le trouver ;
- faire un état des lieux des établissements sociaux et médico-sociaux d'inspiration chrétienne.

Ce double objectif n'a été que partiellement atteint, comme on vient de la constater. La réflexion se poursuit quant au développement de l'activité du site.

°
° . °

Des groupes de travail ont été créés sur plusieurs thèmes :

- le groupe de travail en charge de la pastorale a été interrompu dans ses travaux du fait de la crise sanitaire ;
- les réflexions du groupe en charge de la fin de vie devaient être présentées à l'occasion de l'assemblée générale prévue en mai dernier ; la crise sanitaire n'a pas permis qu'elle se

réunisse à cette date ; toutefois, le sujet de la fin de vie reviendra au cours de la session de janvier prochain, qui traitera des retours d'expérience de la crise sanitaire ;

- le groupe de travail sur la gouvernance et le management n'a pas pu commencer ses travaux.

Une formation relative à l'éthique des soins a été offerte par la Mutuelle Saint Christophe le 7 novembre 2019. Elle était assurée par Marie Kerleau, neuro-scientifique et enseignante à l'UFR médecine de Caen. Son objet était de proposer un autre regard sur les pratiques quotidiennes des soins et la relation aux personnes accueillies et leur entourage, en raison de leur souffrance.

°
° . °

Léa Morize, directrice des activités du domicile de l'Association Béthanie (59), représente désormais la FNISASIC à la commission paritaire nationale des centres de santé et au RNOGCS (regroupement national des Organisations gestionnaires de centres de santé). La tâche est lourde car il y a beaucoup d'enjeux et de réunions à ce niveau.

Avec l'aide de Léa Morize, Béatrice Uhrich, notre assistante, veille à diffuser aux centres de santé adhérents le plus d'informations possibles en provenance de ce réseau.

°
° . °

Une note de la FEHAP de décembre 2018 avait recommandé de moduler les tarifs en EHPAD en fonction des revenus des résidents. Cette position, si elle était adoptée, aurait pour conséquence d'écarter progressivement les personnes les moins riches de l'accès à ces établissements.

La FEP et la FNISASIC ont écrit à la FEHAP le 22 mai 2019 pour lui demander de défendre deux propositions distinctes et complémentaires :

- l'une où les résidents payent tous le même tarif, où l'habilitation ASH à 100% est maintenue avec un tarif administré correspondant à un choix de la part des établissements qui souhaitent conserver une capacité sans limite d'accueil des plus démunis;
- l'autre conforme à la recommandation figurant dans la note FEHAP.

Une réunion avec la présidente et le directeur général de la FEHAP le 1^{er} juillet 2019 n'a pas permis d'avancer dans cette direction.

°
° . °

Comme les années précédentes, deux difficultés perdurent dans la vie de notre fédération.

D'abord, si nous sommes un lieu d'échange et de rencontre, nous ne sommes pas assez présents quant aux enjeux et aux problématiques de nos institutions et de nos établissements. Nos groupes de travail fonctionnent trop lentement. Cela est largement dû au manque de disponibilité des uns et des autres.

Ensuite, et c'est une conséquence de ce qui précède, nous n'avons pas enregistré de nouvelles adhésions en 2019. Plusieurs institutions nous ont interrogé sur une adhésion éventuelle et finalement n'ont pas donné suite ou ne se sont pas encore décidé.

Une fois de plus, je fais donc appel à votre disponibilité pour animer ou participer à des groupes de travail afin

- de rendre la FNISASIC visible sur plusieurs grands sujets
- de poursuivre ou d'engager des réflexions sur quelques thèmes essentiels.